

des droits à l'exportation est liée à l'augmentation des droits de coupe ou d'autres droits dans les provinces productrices de bois d'oeuvre. Je ne crois pas que nous ayons un problème très considérable, mais il est évident que le Canada s'y prend de la bonne façon pour que ce droit cesse d'être imposé.

[Français]

La présidente suppléante (Mme Champagne): A l'ordre! L'heure réservée à l'étude des Affaires émanant des députés est maintenant écoulée. Conformément à l'article 42(1) du Règlement, l'ordre est rayé du *Feuilleton*.

• (1800)

MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité de l'article 66 du Règlement.

LES SCIENCES ET LA TECHNOLOGIE—L'AIDE À LA RECHERCHE ET AU DÉVELOPPEMENT /LA DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE FAITE PAR UN CONSORTIUM

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Madame la Présidente, en juin dernier, je demandais au ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie pourquoi, étant donné que le parti conservateur siégeant dans l'opposition avait promis de doubler l'aide financière accordée à la recherche scientifique et au développement, nous constatons maintenant que les dépenses au titre de la recherche scientifique et du développement correspondent seulement à 1,35 p. 100 du produit national brut. Le ministre répondait que les dépenses avaient augmenté sensiblement, mais qu'il fallait du temps pour réorganiser l'appareil administratif conformément aux plans du gouvernement.

Je voudrais signaler que le Canada est le seul grand pays industrialisé qui accuse des déficits commerciaux dans tous les principaux groupes de technologie de pointe, y compris l'industrie aérospatiale, l'informatique, l'outillage, les médicaments et le matériel électronique. Une des principales raisons de ce piètre niveau de vente est le très faible niveau de recherche et de développement au Canada. Pour remédier au problème, le gouvernement a adopté une approche à la recherche scientifique et au développement en vertu de laquelle il n'accroîtra pas son financement. En fait, les fonds consacrés à la recherche dans les laboratoires de l'État et des universités pourraient diminuer. On a déjà éliminé des programmes et réduit le budget d'institutions telles que le Conseil national de recherches.

Le gouvernement s'attendait à ce que le secteur privé accroisse ses efforts et ses dépenses consacrés à la recherche scientifique et au développement. Cela soulève des questions sérieuses et importantes que le gouvernement n'a pas étudiées et auxquelles il n'a apporté aucune réponse.

Par exemple, peut-on espérer que le secteur privé accroisse ses efforts et ses dépenses de façon spectaculaire, comme il le faudrait si nous devons un jour atteindre l'objectif de 2,5 p. 100 du PNB consacré à la recherche scientifique et au développement, chiffre que visent la plupart des autres pays industrialisés? D'autre part, le secteur privé investira-t-il dans le genre de recherche fondamentale qui se faisait dans les laboratoires

L'ajournement

étatiques et universitaires, recherches que la plupart des scientifiques jugent absolument essentielles, comme l'ont signalé avec tant d'éloquence nos deux lauréats du prix Nobel, le Dr. Herzberg et le Dr. Polanyi? Ou bien le secteur privé orientera-t-il ses efforts pour répondre à ses intérêts particuliers en ce qui concerne le volet développement de la recherche scientifique et notamment le développement susceptible d'être directement rentable?

Dans ma deuxième question, je demandais au ministre pourquoi le gouvernement, qui comptait sur le secteur privé, n'avait pas approuvé la demande d'aide de démarrage faite par Pre-Carn Associates, qui est un consortium de 31 entreprises, dont Inco, Stelco, Hydro-Québec et Hydro Ontario, pour n'en mentionner que quelques-unes. M. McNabb, l'ancien dirigeant du CRSNG, joue un rôle de chef de file dans cette organisation.

J'ai posé ces questions en juin dernier. Nous avons vérifié encore aujourd'hui et on nous a répondu ce qui suit. Environ 31 entreprises ont identifié des secteurs de recherche dans lesquels ils voudraient oeuvrer. Le comité consultatif technique s'est réuni un certain nombre de fois. L'an prochain, il lancera des appels d'offres pour des projets de recherche. Il n'a pas entendu un seul mot du gouvernement fédéral en ce qui concerne sa demande de subvention de démarrage. On croit savoir que le ministre d'État aux Sciences et à la Technologie (M. Oberle) prépare actuellement un mémoire au Cabinet.

Il nous semble évident que le ministère a réagi avec une lenteur inouïe. Pourtant il a distribué généreusement les subventions cet été à de nombreuses entreprises de haute technologie. Nous ne pouvons faire autrement que nous demander pourquoi un gouvernement qui accorde une telle confiance au secteur privé, un gouvernement qui croit que le secteur privé peut faire à peu près tout mieux que le gouvernement et qu'il peut s'occuper de la recherche scientifique et du développement beaucoup mieux que ne peuvent le faire les laboratoires étatiques et universitaires, pourquoi un tel gouvernement fait-il tellement traîner les choses quand il s'agit de financer cette organisation? Pourquoi ne peut-on pas faire quelque chose pour la recherche fondamentale que cette organisation se propose de favoriser et pourquoi ne se décide-t-on pas à accorder les subventions demandées par cette organisation qui est vouée à la recherche fondamentale, en collaboration avec certaines des grandes entreprises industrielles de notre pays?

• (1805)

Je presse le gouvernement de répondre favorablement et dans les plus brefs délais à cette demande et de s'occuper de toute la question de la recherche scientifique et du développement d'une façon sérieuse, ce qu'il n'a pas fait jusqu'à maintenant.

[Français]

Mme Suzanne Duplessis (secrétaire parlementaire du ministre d'État (Sciences et Technologie)): Alors, madame la Présidente, je suis contente ce soir d'avoir la chance de pouvoir répondre au député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow), le critique en sciences et technologie pour le Nouveau parti démocratique. J'aimerais dire à mon honorable collègue que, premièrement, nos dépenses brutes à titre de la recherche et du développement ont augmenté tous les ans de 4,1 p. 100 de 1985 à 1986 et selon les estimations de 4 p. 100 de 1986 à